

Compte rendu du Conseil d'Administration du 26 Septembre 2024

Présents : Pascale, Emilie, Lise, Magali, Marion , Stéphanie, Véra, Sarah, Marie, Maïté, Elise, Sandrine.

Excusés : Aïcha, Mme Giral.

Invités : Grégory Gadalou, les deux représentants du périscolaire de l'école (Paul et Pauline), président de l'amicale laïque Chanteranne(Pascale Mornand)

Ordre du jour :

- 1) Bilan et point financier de l'année en cours.
- 2) Les bulletins d'adhésion.
- 3) Assemblée générale du 05/12/2024.
- 4) Point financier pour l'année à venir et créations des groupes de travail pour le prochain évènement à venir (marché de Noël).
- 5) Avec les invités : collaboration pour les évènements à venir.

1 - Bilan et point financier de l'année en cours

Pour l'instant, les comptes de l'association et de la coopérative scolaire de l'ESHM sont encore communs, mais vont être dissociés d'ici la fin 2024.

A ce jour, le solde du compte pour l'association est créditeur de **1239,30 Euros**.

2 - Les bulletins d'adhésion

Cette année il sera fait 3 bulletins différents :

1 pour l'élémentaire et la maternelle ,

1 pour l'ESHM et 1 pour les professionnels. Les bulletins de l'année dernière serviront de modèle mais certaines modifications seront apportées. Ils seront distribués au retour des vacances.

Le groupe de travail pour les bulletins : Marion, Elise, Marie et Sandrine.

3 - Assemblée générale du 05/12/2024

L'assemblée générale aura lieu le Jeudi 5 décembre à 18 heures à l'école. Tout le monde est invité via les bulletins d'adhésion. Lors de cette assemblée, le bureau sera réélu dans les mêmes conditions que la précédente Assemblée Générale. Les membres actuels peuvent se représenter s'ils le souhaitent.

4 - Point financier pour l'année à venir et créations des groupes de travail pour le prochain évènement à venir (marché de Noël)

Les trésorières ont présenté un budget prévisionnel pour l'année à venir dont deux pour le carnaval.

Le premier avec le tarif pour une fanfare et l'autre sans fanfare.

Le prochain évènement sera le marché de Noël. Il aura lieu le jeudi 19 décembre à partir de 17 heures. Le marché sera porté par l'association mais en collaboration avec le périscolaire et peut être l'amicale laïque qui confectionnera des articles en couture à vendre.

Il y aura un stand de vente d'objets confectionnés par des membres de l'association mais aussi des objets fabriqués par les élèves de maternelles (non nominatifs) et des élèves lors du temps périscolaire (non nominatifs).

Un autre stand de vente de boissons et gâteaux.

Il sera possible de prendre les enfants en photo avec le père Noël mais nous ne feront pas appel à un photographe. Chaque famille prendra son enfant en photo avec le père Noël par ses propres moyens.

Une tombola sera organisée ce jour-là aussi.

Le règlement des objets et les tickets de tombola se fera en Euros mais la vente des gâteaux et boisson se fera en tickets.

5 - Groupes de travail créés pour mieux organiser l'évènement, chacun c'est positionné selon ses envies et ses compétences

Groupe affiche (affiches et affichages): Elise et Elodie.

Groupe préparation buvette : Magali, Sandrine, Véra, Sarah.

Groupe tombola : Sarah, Emilie, Marion.

Groupe installation : Paul, Pauline, Gregory.

Groupe réception des objets à vendre : Lise, Stéphanie, Pascale.

Les ATSEM de la maternelle feront le décor pour les photos avec le père Noël.